



LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL

www.lesmolieres.fr



• **PERMACULTURE** : Estèphe et Nicolas sur les "**Terres du Lendemain**"

• **1948-2018** : la Déclaration Universelle des **Droits de l'Homme**

• **RYTHMES DE L'ENFANT** : une **conférence** et des **choix** à faire

4-10 Retour sur images12 Travaux14-15 AGENDA détachable17 Groupe d'informations et d'échanges18-19 La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme20 à la une : Les Terres du Lendemain22-23 Rythmes de l'enfant : des choix à faire24-25 Infos diverses26 Mots-croisés, par Claude Guillemain

Le bulletin municipal des Molières est réalisé en interne et **gratuitement** par des bénévoles.
Les publicités d'entreprises extérieures permettent de contribuer aux seuls frais d'impression
selon des normes strictes de respect et de valorisation de l'environnement.

LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL www.lesmolières.fr

Directeur de la publication : **Yvan LUBRANESKI**
Conseillère municipale déléguée à la communication : **Florence HANNA**
Impression : **Grenier** / Photos : **Jean-Luc SER**
Secrétariat de rédaction : **Anne MOLINA**

Ont participé également à ce numéro :
Sylvie TRÉHIN, Frédérique PROUST, Elisabeth LE BOULANGER, Marc PRABONNAUD,
Christophe BERTRAND, Stéphane MIOT, Dominique BINET, Armelle MACQUET,
Mélanie LEFÈVRE, Claude GUILLEMIN, Pierre PRUNETTA,
ainsi que l'ensemble des distributeurs bénévoles de ce bulletin,
et celles et ceux que nous aurions oubliés : d'avance merci aussi à eux.

N°135
Imprimé sur papier recyclé

NORMES APPLIQUÉES
ISO 14001
Imprim'vert
Print'environnement
FSC
PEFC France



L'Éducation

Les pompiers remplissent la mare du Jardin Extraordinaire 20/11/18

On me demande parfois si j'ai des regrets dans l'action municipale menée depuis un peu plus de quatre ans. Ce n'est pas un exercice facile de se retourner et de faire le bilan. Il faut prendre les bulletins municipaux à partir du n°104...

Deux choses me viennent cependant à l'esprit immédiatement. Une méprise et une blessure. D'autant plus qu'elles seront dans les prochains jours à nouveau d'actualité.

Ces deux décisions ont été collectives, j'ai suivi une majorité. J'ai négocié avec mon intime conviction. La méprise, c'est d'avoir pensé que le repas annuel de nos aînés pouvait être remplacé par une autre formule. Le retour, le 15 décembre prochain, de cet événement, avec l'appui d'élus et bénévoles impliqués, nous permet de renouer avec cette tradition appréciée par les anciens. Merci Elisabeth, Monique, Stéphane, Vincent. La blessure, c'est d'avoir supprimé la gratuité des Nouvelles Activités Périscolaires. Je dis blessure, car, même si elles sont peu chères pour les parents aujourd'hui, elles heurtent le principe de gratuité de l'école de 8h30 à 16h30, que je souhaitais sanctuariser. Cela fera partie de mes motivations personnelles à me réengager. C'est un point parmi beaucoup d'autres, mais je ne me réengagerai qu'avec une équipe prête à mettre tous les moyens au service d'une ambition éducative.

L'éducation, dans sa définition la plus large possible, doit être notre priorité, car **nous vivons un paradoxe dangereux** : c'est au moment où nos enfants auront à relever des défis considérables (démocratie, climat, ressources naturelles...) que la société célèbre l'image, le superficiel, la paresse.

Soyons ce que nous voulons qu'ils soient : des acteurs impliqués qui ont développé leurs connaissances et leur aptitude à **faire**, concrètement...

Yvan LUBRANESKI

Maire des Molières

Président des Maires Ruraux de l'Essonne





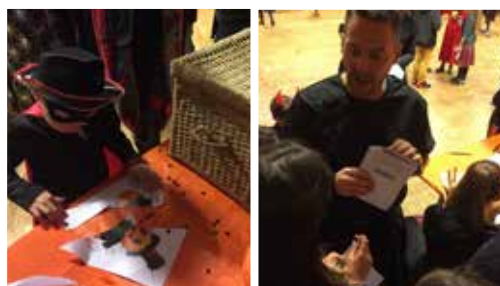
31 octobre : Fête d'Halloween

Les jeunes élus du **Conseil Municipal des Enfants** ont commandé des décorations avec l'aide de Romain, volontaire service civique en mission auprès des comités consultatifs de la commune. Le matin du 31 octobre, le centre du village a ainsi été transformé...

L'après-midi, Stéphanie et Mélanie accueillent les enfants à la **médiathèque** pour un **conte** fantastique, et leur faire découvrir un premier indice...

Avec ce premier indice, les jeunes Moliérois ont pu participer à la **chasse au trésor**, concoctée par Stéphane, qui les attendait au **Paradou** avec quelques bénévoles et des bonbons à gagner après avoir résolu l'énigme...

Merci à tous pour ces initiatives qui font plaisir aux enfants et les rassemblent autour de cette fête.



3-11 novembre : Exposition "1914-1918 aux Molières et en Pays de Limours"

L'exposition sur le centenaire de la guerre 14-18 présentée par le groupe « **Mémoire au Village** » a connu une belle fréquentation. Dans le prochain bulletin municipal, "Mémoire au Village" en fera un bilan plus détaillé. Ses membres tiennent d'ores et déjà à remercier toutes les personnes qui se sont intéressées à ce travail et ont posé de nombreuses questions.



3 et 4 novembre : Marché Gourmand & Salon Artisanal



Des exposants fidèles, ce qui fait aujourd'hui de ce marché un des rares marchés du secteur à rassembler **une forte proportion de producteurs**, notamment de vins.

Entre autres nouveautés cette année, nous avons pu découvrir Estèphe et Nicolas, **maraîchers en permaculture** aux Molières, et quelques-unes de leurs recettes.
> voir article p.

Les exposants ont pu apprécier comme chaque année un **repas préparé par Vincent**, mais aussi un peu de **chauffage** amené par Marc pour pallier à la baisse soudaine des températures.

Une organisation bien rodée maintenant, grâce à **Stéphane MIOT**, et l'implication des élus, parents et bénévoles de la **Caisse des écoles**.





10 novembre : Veillée commémorative départementale du Centenaire de la Première guerre mondiale à Briis-sous-Forges

Les enfants du Conseil Municipal des Enfants des Molières et une élève de CM2 volontaire, Claire, ont participé à cette cérémonie d'envergure départementale, en présence du Préfet, du Président du Département de l'Essonne et de nombreux parlementaires et élus municipaux, qui s'est tenue au **cimetière militaire de Briis-sous-Forges**, organisée par l'association du **Souvenir Français**.

Au total, quelques 400 jeunes venus de toute l'Essonne ont rendu hommage aux 314 soldats inhumés à Briis.

La commémoration s'est terminée par un spectacle son & lumières « 1914-1918, quand reviendrons-nous ? » interprété par des bénévoles, évoquant la vie d'un groupe de soldats depuis l'annonce d'une guerre que l'on imaginait rapide jusqu'à 5 ans plus tard.



11 novembre : Commémoration du Centenaire de l'armistice aux Molières

Sous une pluie continue, la cérémonie commémorative du centenaire du 11 novembre 1918 a rassemblé environ 150 personnes. L'hommage rendu par les enfants de la classe de CM2 aux "poilus" des Molières a été particulièrement émouvant et apprécié.

Discours d'Yvan Lubraneski, Maire des Molières. Seul le prononcé fait foi.

« Madame la Sénatrice de l'Essonne, et Conseillère Départementale, Mesdames et messieurs les élus des Molières et des communes voisines, Mesdames et Messieurs les représentants des associations d'anciens combattants, de l'UFAC, de l'UNC et du Souvenir Français, Monsieur le Major de la Gendarmerie de Limours, Monsieur le Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Limours, Mesdames et Messieurs les musiciens de l'Ensemble Musical du Hurepoix, Chers conseillers municipaux enfants, Chers habitantes et habitants des Molières,

Nous sommes réunis ce jour pour commémorer ensemble le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918, mettant fin à la première guerre mondiale et ses 19 millions de morts, dont presque 10 millions de soldats et parmi eux 1,3 millions de militaires français, engagés et appelés par la France. Ces chiffres font tourner la tête. Pas une famille n'a été épargnée par ce conflit et ces pertes humaines considérables.

Nous honorons aujourd'hui la mémoire de nos morts pour la France, et parmi eux, ceux des Molières.

Nous avons commencé la commémoration de ce centenaire de la Grande Guerre 1914-1918, il y a quatre ans, en écoutant Jean Jaurès, par la voix de la comédienne Pierrette Dupoyet.

Nous avons commencé la commémoration de ce centenaire dans notre école, à la fois pour donner du sens à la plaque apposée en mémoire aux instituteurs de Seine et Oise, et pour davantage vous impliquer, vous, les enfants, dans cette mémoire que vous aurez à faire vivre après nous, et dans cette République que vous pouvez dès aujourd'hui animer par votre action.

Le Département de l'Essonne nous a offert un drapeau des enfants. Vous le porterez désormais à chaque cérémonie pour concrétiser cette transmission de nos valeurs à laquelle nous continuerons de nous attacher.

Ainsi, oui, nous honorons aujourd'hui la mémoire de nos morts pour la France, et parmi eux, ceux des Molières.

Nous, les petits, nous honorons ces hommes et ces femmes simples, sans grades, agriculteurs, carriers, employés... Nos "poilus" dont certains récits nous ont été donnés à écouter par les enfants de la classe de CM2.

Nous remercions les enfants et leurs professeurs pour ce travail de mémoire.

Je remercie aussi la section « Mémoire au village » de l'association Sports & Loisirs des Molières, qui, avec l'appui du travail réalisé par l'Office de Tourisme du Pays de Limours, et de nombreuses recherches, ont produit une exposition très réussie que vous pourrez découvrir ou redécouvrir tout à l'heure après la cérémonie. Ils ont également réalisé une brochure que vous pouvez vous procurer et qui rassemble cette histoire dans l'histoire, comme ils savent si bien le faire.

Vous en saurez plus, ainsi, sur ces noms que nous allons citer tout à l'heure et pour lesquels nous offrirons à chacun une rose en hommage.

Vous apprendrez sur leurs familles, où ils sont nés, quel âge avaient-ils, dans quel régiment ont-ils servi et parfois même très précisément où ils ont péri.

C'est le cas d'Émile THOMASSIN, de Marcel AUBERT, ou encore de Valentin ROUSSIN, qui a laissé une femme et trois enfants, et dont deux arrière-petits-enfants sont avec nous aujourd'hui.

Vous retrouverez également ceux qui furent mobilisés mais qui ont pu revenir du front, blessés ou "indemnes".



Vous y retrouverez des noms qui ont fait l'histoire de notre village, d'Honoré BASSET qui fut carrier et dont l'épouse tenait le café à l'emplacement du restaurant Le Chat Botté, à Georges JULLEMIER, agriculteur, qui fut Maire des Molières de 1925 à 1933.

Les ouvriers, les agriculteurs, les petits commerçants, les bénévoles, les conseillers municipaux, les petits maires, ce sont encore aujourd'hui ceux qui font vivre la France.

Oui, nous devons le revendiquer, n'ayons pas honte d'être petits si nous sommes grands par nos comportements et notre solidarité. À regarder les grands, nous voyons tellement de comportements petits, nous voyons tellement de bassesse et de mépris... Quelle erreur nous commettrions de les prendre pour exemple ! Même s'il faut souhaiter que cela soit possible.

Quelle erreur nous commettrions de traduire par notre violence la violence verbale et symbolique qui nous est manifestée !

Non, le combat contre le rejet, le cynisme, l'exploitation économique, l'aliénation médiatique, la dictature des écrans et des images... ce combat se mène en construisant concrètement de belles choses où nous sommes, en nous comportant en citoyens adultes, en donnant de la valeur et de la grandeur à nos petites contributions au service de nos familles et de la communauté républicaine.

C'est le sens de ces centaines de milliers de vies données pour notre liberté.

La République, elle est là, elle n'est pas ailleurs.

Chers enfants, ne l'oubliez jamais, ce sont les milliers d'actions de chacun qui créent les conditions de la vie ensemble et de la paix.

Demandez-vous ce que vous ferez pour cela, et soyez fiers de toutes ces participations que vous prendrez.

Ces participations et ces actions cimentent notre destin commun, car ce sont les communs qui nous rassemblent sur un même objet, quand les valeurs nous rassemblent sur un même sujet.

Mais les belles valeurs ne prennent vie que si les belles communautés et humanités se retrouvent sur des objets communs et partagés.

Les morts pour la France et les mobilisés de la Grande Guerre, par leur engagement et leur nombre, ont été un peuple.

Demain, chers enfants, chers Moliérois, demain, nous les petits, soyons aussi un peuple, formons un peuple, soyons les maillons d'une chaîne humaine solidaire et fraternelle pour que vive la République et que vive la France. »

SOLDATS MORTS POUR LA FRANCE 14-18 - LES MOLIÈRES

AUBERT Marcel	BOURCIER Charles	GESLIN Théodule	MAZURE Paulin
BARRE Faustin	CAILLEAUX Paul	GIRARD Jean	PREVOTEAU Georges
BARON Charles	CAUTY Martin	GIRAULT Alphonse	RAVARY Gaston
BENOIT Emile	GUILLERDIER Ernest	LEPAULT Auguste	ROUSSIN Hubert
BERRIER Georges	DUPORT Victor	MAURY Charles	ROUSSIN Valentin
BERRIER Paul	GALAYRAND Antoine	MARCHAND René	SEVIN Ernest
BOUDINOT Alphonse	GERVAISEAU Georges	MANTIENCE (MENTIENNE) Arsène	THOMASSIN Emile



13 novembre : Remplissage de la mare du "Jardin Extraordinaire" par les pompiers

Les enfants ont eu la visite des pompiers pendant les activités périscolaires au "jardin extraordinaire". Ces derniers ont profité de cette visite pour échanger sur leur métier, et remplir la mare ainsi que le puits qui étaient à sec.

Sur une idée originale de Gérard Lambaut et Jean-Luc Ser.

Merci au Chef du Centre de Secours de Limours, qui a validé et encouragé cette action utile et éducative.



14 novembre : Cross de l'école élémentaire au profit d'ELA (Association européenne contre les leucodystrophies)

Parrainés par leurs proches, **les enfants ont mis leurs baskets pour vaincre les leucodystrophies**, en faisant un maximum de tours pour récolter un maximum de dons pour l'association ELA. Celle-ci aide les familles concernées par la maladie, soulage le quotidien des personnes atteintes et finance la recherche médicale.

Bravo à nos petits sportifs, à leurs professeurs, et à leurs parrains !





17 novembre : des nouvelles du projet NYAMORO, rénovation d'une école au Cameroun

Les jeunes qui sont partis cet été grâce à la générosité des Moliérois et d'autres donateurs pour reconstruire l'école d'un village camerounais ont investi la salle d'exposition de l'Espace Culturel & Associatif pour un moment de partage autour d'un verre et de quelques photos et vidéos.

Beaucoup d'échanges ont eu lieu entre les jeunes et le public, à propos de l'aventure qu'ils viennent de vivre.

Voir aussi notre article dans le bulletin municipal n°133



• 23 novembre : concert de Trio Paz à l'église

Une soirée très jazzy avec un trio composé de deux guitares et un violon. Les bénéfices participeront aux **travaux de rénovation** de notre église.

Dans les prochains mois, ces travaux vont commencer. Aux côtés de la **Fondation du Patrimoine**, vous pourrez contribuer au financement participatif.



25 novembre : 1^{ère} édition de "Vide ta chambre !" •••••

Innovation de la **Caisse des écoles**, cette première édition s'est tenue dans une **ambiance conviviale** et chaleureuse en ce dimanche froid et pluvieux.





Votre agence immobilière à Limours
La meilleure adresse pour changer la vôtre

ACHAT • VENTE • LOCATION
MAISON • APPARTEMENT • TERRAIN • LOCAL

2 agences

vitrines

fois + de visibilité
à Limours

**CONSEIL
ACCOMPAGNEMENT
ESTIMATION
GRATUITE**

Alpha Immo des Arcades
46, rue de Chartres
Tél : **01 64 91 71 71**

Ouvert du lundi au samedi
9h- 12h30 et 14h30 - 19h
access-immo91@orange.fr

Alpha Immo du centre ville
23, pl. du Général de Gaulle
Tél : **01 64 55 15 75**

www.agence-alpha immo.fr



Boucherie CHEVRY

NOUVEAU

1, Place du Marché Neuf
Centre Commercial - 91 190 Gif-sur-Yvette

01 60 12 23 36

boucheriechevry2.fr

La boucherie CHEVRY est encore lauréate des **Papilles d'Or**



COMMANDEZ EN LIGNE
RETRAIT EXPRESS EN BOUTIQUE

Je gagne du temps, je réserve à l'avance, je bénéficie d'avantages !



Passez votre commande

Payez en 2 clics

Retirez en zone express

Avec votre mobile, commandez sur



Disponible sur Google play

Disponible sur App Store



➤ Voirie

Rue de l'étang, allée du cimetière,
mairie et services techniques,
chemin de Pecqueuse...

Terrain de pétanque ➔

Parc du Paradou
À vous de jouer !



➔ Véhicule municipal électrique

Robert, agent d'entretien

Ce nouveau véhicule a été mis en circulation début novembre. C'est le premier véhicule électrique de la commune.

➔ Réseau d'assainissement

Secteur écoles - Paradou

Le saule devant le restaurant scolaire a dû être supprimé, mais le **réseau d'assainissement** avait été très abîmé par ses racines. Les travaux ont permis de remettre en état les canalisations.



Un Centre Équestre ouvert et innovant

- Cavaliers de tout âge et tout niveaux : pratique classique de l'équitation : dressage, saut d'obstacles, cross.
- Nouveau : **activités complémentaires** et variées : enseignement du **polo**, école d'**attelage**...
- Nouvelle activité développée à la montagne (Savoie) : en hiver **ski-joëring** et randonnées dans la neige, en été **raids** et **randonnées en montagne**.
- Le Centre équestre propose aussi ses attelages en **formule calèche pour tous vos événements** (mariages, anniversaires, tournages de films...)

+ d'infos : contact@equitation-molieres.com



Rénovation Entretien Jardin
Jardinier diplômé
Christophe Chevê
CESU déduction fiscale
christophe-cheve@gmail.com
Les Molières
06 69 01 14 19



RLE
ELECTRICITE GENERALE
4, Rue de la Janverrie
91470 LES MOLIERES

Tel: 01.76.91.31.11
Port: 06.08.68.69.01
Mail: rle.elec@gmail.com

TAXIS
Mr. Luis De Sousa
4 rue de Boullay
91470 Les Molières

Toutes distances
Conventionné Sécurité Sociale
Transports personnels, professionnels et médicaux

06 09 61 36 15 01 60 12 52 99

Entreprise Générale du Batiment
M. St GAGAROV

9, rue de Cernay Tél. : 06 98 57 66 44
91470 Les Molières Mail : gagarov.stoyan@yahoo.com



Eon-Brunetti ASSURANCES
Toutes assurances particuliers & professionnels

158, Avenue du Maine
75014 Paris
01.43.22.73.10 / 01.43.22.74.34

10, rue de Gometz
91470 Les Molières
assurances-eon-brunetti.fr

● 19 NOVEMBRE - 7 DÉCEMBRE

EXPO NOËL DANS LE MONDE

Médiathèque

Mardi : 9h30-11h30

Mercredi : 14h30-18h30

Jeudi : 14h-16h

Samedi : 10h-12h



Les Molières 2018

Exposition du Photo-Club ARTS et PHOTOS

samedi
1er décembre
de 14h à 18h

dimanche
2 décembre
de 14h à 19h

à l'Espace Guy Target

Entrée Libre

La Photo en RAFALE ou en SÉQUENCE

Pot de Dénouage, le dimanche 2 décembre à 18h00

● 1ER & 2 DÉCEMBRE

14H À 18H (JUSQU'À 19H LE DIMANCHE)

LA PHOTO EN RAFALE OU EN SÉQUENCE

Espace Culturel & Associatif

Exposition présentée par le Photo-Club
ARTS et PHOTOS

Pot de dévernissage le dimanche 2 décembre à 18h

Conférence - débat

Les rythmes biologiques de l'enfant

Animée par Claire Leconte
Professeure Emérite des Universités
Psychologue de l'éducation
Spécialiste des rythmes de l'enfant

Jeudi 13 Décembre
20h30

Salle du Conseil
Mairie des Molières

Bien les connaître pour bien aménager
leurs temps et favoriser leur bien-être...
Comment ? Pourquoi ?

Entrée Libre

● JEUDI 13 DÉCEMBRE - 20H30

CONFÉRENCE DE CLAIRE LECONTE "LES RYTHMES DE L'ENFANT"

Salle du Conseil, en mairie.

Proposée par le Comité éducation

● VENDREDI 14 DÉCEMBRE

16H30-18H30

VENTE DE COURONNES DE NOËL devant l'école

au profit de la Caisse des écoles

● SAMEDI 15 DÉCEMBRE 12H

REPAS DES AÎNÉS

Salle du Paradou

avec Noëlla, chanteuse

Traditionnel repas des aînés, organisé par la commune avec l'aide de Vincent Vicente pour le repas



● DIMANCHE 16 DÉCEMBRE À 16H

NOËL DES ENFANTS

KDANSE MAXIMÔME

→ Salle du Paradou

Ze bal des zenfants des Molières
de 3 à 11 ans

Goûter et surprise de Noël
Après-midi offert par la commune

● VENDREDI 21 DÉCEMBRE

16H30-18H30

VENTE DE COURONNES DE NOËL devant l'école

au profit de la Caisse des écoles



● DIMANCHE 13 JANVIER 2019 À 16H

GALETTE DES MOLIÉROIS

ouvert à tous

→ salle du Paradou

● SAMEDI 26 JANVIER À 20H

LOTO DE LA CAISSE DES ÉCOLES

→ Salle du Paradou



Votre voyage en direct avec
nos partenaires locaux



Argentine... Bhoutan... Birmanie... Brésil... Inde... Namibie... Ouzbékistan... Tanzanie... Thaïlande... Vietnam
ORGANISATION DE VOYAGES INDIVIDUELS SUR-MESURE AVEC SECOURS FRANCAIS
DES IDEES DE CROISIERS SUR WWW.EMERFRAINEDUNVOYAGE.COM
contact@unecertaineideevoyage.com - 4 rue de la Croix Valentin Les Molières 01 60 14 20 75

LES MOLIÈRES IMMOBILIER

Ventes – Locations – Estimations
Maisons – Terrains - Appartements

7, Place de la mairie 91470 LES MOLIÈRES
Tel : 01 60 12 21 58 Mobile : 06 82 27 05 32

lesmolieresimmobilier.fr
contact@lesmolieresimmobilier.fr

**L'ENTRETIEN INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
DE VOTRE PROPRIÉTÉ**

A VOTRE SERVICE
Depuis 1988

- Elagages
- Revêtements murs et sols
- Electricité
- Plomberie
- Couverture-Démoussage
- Serrurerie
- Peinture

Tous travaux dépannages 24/24 h
S.A.R.L. "A VOTRE SERVICE"
19, Chemin de Corney 91470 LES MOLIÈRES Tél : 01.60.12.43.31
Voit : 06.85.05.23.31 Email : avotre.service.delauch.fr N° Siret 409 561 719 00017

Millésime Coiffure

11, Place de la Mairie 01 60 12 39 78

Restaurant **LE CHAT BOTTÉ**
Crêperie – Grill – Plats variés

2 salles
& terrasse d'été
Repas d'affaires,
baptêmes...

Tél. : 01 69 41 39 62
lechatbotte-restaurant.fr

Ouvert tous les jours
midi & soir

au PointBar
bistrot

8, Place de la Mairie ☎ 09 52 43 79 55

Ouvert du Mardi au Samedi
7h30-15h et 18h-20h

Restauration le midi
Plat du jour ou à la carte

Le Samedi de 9h à 15h
Fermé le Dimanche et le Lundi

diners-concerts, événements sur demande

LA FERME D'ARMENON

CHAMBRES D'HÔTES

Les Molières
01 64 91 00 45

contact@lafermedarmenon.com
www.lafermedarmenon.com



Frais et authentique !



www.entre-poire-et-fromage.fr

Produits locaux
et artisanaux

Épicerie fine • Fruits & Légumes Bio
Fromages à la coupe

Du mardi après-midi au dimanche matin
De 9h à 13h et de 15h30 à 19h30

Tél. 09 81 78 13 99

11 Grande rue
91470 LES MOLIÈRES

SANTÉ & ENVIRONNEMENT

Espaces publics et particuliers **TOUS** au zéro phyto

Depuis le 1er janvier 2017, les pesticides sont interdits sur la plupart des espaces publics ...

Notre commune a donc progressivement réduit, puis supprimé les pesticides au profit de techniques alternatives plus respectueuses de notre santé et de l'environnement.

Espaces verts, trottoirs, jardins publics, abords des écoles..., tous ces lieux sont entretenus tout en contribuant aussi à

- préserver la ressource en eau
- favoriser la biodiversité
- ne pas dégrader la qualité de l'air

Demain, c'est zéro phyto dans vos jardins !

La vente et l'usage de ces mêmes pesticides seront interdits aux particuliers dès le 1^{er} janvier 2019.

Nous allons donc bannir l'usage des produits phytosanitaires dans nos jardins. Une bonne occasion pour retrouver les gestes simples du jardinage au naturel et faire de nos jardins des refuges de biodiversité !

www.jardiner-autrement.fr
Le site de référence pour jardiner
sans pesticide, avec la nature.



2018 marque le 70^{ème} anniversaire de l'adoption, à Paris, au Palais de Chaillot, de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (D.U.D.H.).

Dès sa naissance en 1945, l'O.N.U crée en 1946 une commission des Droits de l'Homme, chargée d'élaborer la rédaction de la D.U.D.H.

Animée par un comité de rédaction, 3 personnes vont y jouer un rôle capital. Eleanor ROOSEVELT, veuve du Président des Etats-Unis, Franklin D. ROOSEVELT, le Dr CHANG, un juriste chinois et René CASSIN, grand résistant.

Ce texte sera présenté à l'Assemblée Générale des Nations-Unies réunie, à Paris au Palais de Chaillot le 10 décembre 1948, il sera adopté solennellement par 48 membres de l'O.N.U. 8 pays se sont abstenus (U.R.S.S., 5 pays du bloc soviétique, l'Arabie Saoudite et l'Afrique du Sud).

Ce texte se veut pragmatique, c'est le résultat de nombreuses concessions politiques afin d'obtenir une très large approbation, consensus inédit pour définir, encadrer les droits inhérents à toute personne humaine.

Dans son préambule, la D.U.D.H. se définit comme « un idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations », message d'espérance afin d'assurer l'internationalisation des Droits de l'Homme.

Puis, au-delà des 30 articles, ce texte énonce avec clarté les droits fondamentaux de la personne humaine :

• **Les droits civils et politiques** qui permettent à chacun de se défendre contre les abus des États (liberté d'opinion, d'expression, de pensée, de religion, l'interdiction des discriminations et de la torture, de l'esclavage)

• **Les droits économiques, sociaux et culturels** (droit à l'éducation, au travail, à la santé, à la protection de la famille, des enfants).

La D.U.D.H. a aussi servi de modèle à de nombreux textes et mécanismes de protection des droits humains, textes signés ou ratifiés par la majorité des membres de l'O.N.U.

Dès 1966, l'A.G. des N.U. adopte deux textes qui reprennent le contenu de la D.U.D.H. : le **pacte des droits civils et politiques** et le **pacte des droits économiques, sociaux, culturels**.

Entrés en vigueur en 1976, ces deux pactes constituent avec la D.U.D.H. « la chartre internationale des Droits de l'Homme ».

D'autres initiatives au niveau international ont été adoptées dans la même période.

Dans un monde aujourd'hui de plus en plus perturbé, quelle efficacité pratique d'une telle déclaration, sachant que ce texte n'est qu'une proclamation des Droits, sans véritable portée juridique, il n'a pas force de loi ?

La D.U.D.H. tout comme l'O.N.U s'interdit toute ingérence relevant de la compétence nationale des États ; elle n'est pas en mesure de contraindre un État à appliquer les principes qu'elle affirme.

Ainsi les violations des droits humains sont multiples, de graves manquements sont imputables aux États. Pourtant, la D.U.D.H. a permis de nombreuses avancées et progrès en terme de protection des droits humains, en inspirant des textes de droit international :

- Le combat contre le recours à la **peine de mort** est devenu universel.
- Le combat contre les **crimes de guerre** et **crimes contre l'humanité**.
- La création de la **Cour Pénale Internationale**.

Certes, on peut considérer que ces droits énoncés dans la D.U.D.H. sont purement formels et qu'aucun instrument ne permet d'appliquer ces « nobles idées », mais, depuis 1948, la cause des Droits de l'Homme a eu un effet mobilisateur considérable ; à travers le monde, nombreux sont ceux qui luttent pour le respect des droits humains : organisations internationales, O.N.G., lanceurs d'alerte, etc...

Cette D.U.D.H. constitue un acte historique qui tend à influencer sur les idées des hommes et sur la vie du monde ; la cause des Droits de l'Homme contribue à créer un nouvel internationalisme.

Pierre PRUNETA

René Cassin, le juriste des Droits de l'Homme

Membre de la Commission des Droits de l'Homme des Nations unies en 1946, ce grand résistant fait partie du petit groupe international, présidé par Eleanor Roosevelt, qui a la charge de rédiger la D.U.D.H., adoptée à Paris le 10 décembre 1948 par l'Assemblée générale des Nations-Unies.

À partir de 1947, il est président de la Commission consultative pour la codification du droit international et la définition des droits et devoirs des États et des Droits de l'Homme, qui deviendra par la suite la commission nationale consultative des Droits de l'Homme.

René Cassin est également délégué de la France au Conseil de l'Europe, chargé d'activer les fonctions juridiques du Conseil, notamment grâce à la Convention européenne des droits de l'homme le 4 novembre 1950. Il a permis une harmonisation des législations européennes dans le domaine de l'extradition de prisonniers. Il est à la base de signatures de conventions culturelles pour la protection des langues régionales, des minorités, des brevets... Il a œuvré pour l'abolition de la torture et de l'esclavage.

Président du Conseil constitutionnel provisoire en 1958, il proclame officiellement l'élection du Général de Gaulle à la Présidence de la République.

Il est membre du Conseil constitutionnel de 1960 à 1971.

HUGO LBS LOCATION BENNES
gravas • ferrailles • encombrants • végétaux

Terrassement • Assainissement • VRD • Location pelle avec chauffeur

06 75 37 34 57 | 01 60 12 90 19 | hugo-philippe@orange.fr

25, rue de Boullay 91470 Les Molières



Jeunes diplômés en agriculture, c'est sur le plateau des Molières, à La Lendemain, que Nicolas et Estèphe ont saisi la chance de créer une activité agro-écologique de maraîchage et transformation.

Aux Molières, c'est une institution que l'on ne présente plus... ou plutôt qui mérite de l'être encore, car trop d'habitants l'ignorent à ce jour.

En effet, le Groupement Philanthropique et Social de La Lendemain a acquis 7 des 22 hectares qui étaient auparavant occupés aux Molières par la société Télé-Diffusion de France (TDF).

On voit sur la carte ci-dessous comment la nature a pu être valorisée par le GPS depuis son installation : **vergers, potagers, arbres remarquables, mares, animaux, refuge de la Ligue de Protection des Oiseaux...**

Au cœur de ce domaine a été construit un **Foyer d'Accueil Médicalisé** pour adultes autistes. Ce foyer compte 24 résidents installés en maisonnettes, et dont l'interaction avec la nature fait partie intégrante du projet.

C'est une belle rencontre, une fois de plus, qui a eu lieu entre les deux jeunes et les responsables du domaine. Ces derniers leur ont mis le pied à l'étrier et permis



d'investir dans un petit laboratoire de transformation. Estèphe et Nicolas sont en train de créer leur propre entreprise de maraîchage en agro-écologie et de transformation : "**Les Terres du Lendemain**".

Le 13 novembre dernier, ils ont fait connaissance avec le **groupe "Alimentation & Production locales"** qui organisera dans quelques mois une visite sur place.

Certains d'entre vous ont également pu goûter à leurs recettes de soupes, ratatouille ou chutney lors du Marché Gourmand.

Très prochainement, vous trouverez leurs produits à **l'épicerie du village** : du "made in Les Molières" que vous pourrez bien sûr payer en *Racines* !

K-deau Fleurs

Toutes compositions florales
Transmissions florales

4, espace Trois Quartiers
Centre Cst SUPER U
91400 GOMETZ LA VILLE
Tél. 01 60 19 10 40 / 06 16 43 60 40

POMPES FUNÈBRES CANO

- . Organisation d'obsèques
- . Créations
- . Transport de corps vers toutes chambres funéraires
- . Permanence téléphonique 7j/7 - 24h/24
- . Contrats obsèques
- . Marbrerie funéraire

41 Route de Chartres
91470 LIMOURS
Tél : 01 64 91 24 83 - Fax 01 64 91 41 88
Mail : pf@judoviccano.fr

17 Rue Charles De Gaulle
91530 ST CHÉRON
Tél : 01 85 87 20 33 - Fax 01 64 58 87 96
Mail : pf@judoviccano.fr

Habilitation préfectorale : 12.91.141

- Création sites web
- Brochures, flyers, grands formats
- Organisation d'événements

Agence de la Vallée de Chevreuse
Communication & événements

www.a-vdc.fr

BOULANGERIE PÂTISSERIE DES MOLIÈRES

du mardi au dimanche midi (13h) :
6h45-13h / 15h30-19h30

9, Grande Rue 91470 Les Molières

Tél. : 09 84 51 15 37
laboulangeriedesmolières@gmx.fr

A.DUBOIS PLOMBERIE
ARTISAN PLOMBIER

PLOMBERIE - SANITAIRE - GHAUFFAGE - DEPANNAGE

Tél : 09.53.94.01.30
Port : 06.61.05.73.65

12, rue de Gometz
91470 LES MOLIÈRES

plomb.adubois@gmail.com

electronic eye

VISITES VIRTUELLES A 360°
SITES INTERNET

N°Indigo 0 820 20 33 17

contact@electronic-eye.com
www.electronic-eye.com
www.consulting.electronic-eye.com

D.V. PORTAILS

Vente - Installation - Maintenance
Particuliers - PME

M. David Vicente

Automatismes
Portails - Portes de garage
Fenêtres - Stores - Volets - Portes
Visiophonie - Garde-corps - Clôtures

Société D.V. PORTAILS
32 rue de Cemay - 91470 Les Molières
e-mail: dypoertails@voila.fr

06 64 52 48 28

M.A. PEINTURE

RAVALEMENT - REVETEMENT SOLS, MURS
NETTOYAGE HAUTE PRESSION

8, RUE DE LA GRANDE FERME - 91470 LES MOLIÈRES
TEL. 01.60.12.31.73



Rappel du contexte

Une ambition éducative au service de l'enfant

En 2013 est promulguée la **Loi Refondation de l'école** portée par Vincent Peillon, alors Ministre de l'Éducation Nationale.

Elle est l'aboutissement d'un consensus entre professionnels de l'éducation, qui souhaitent revenir sur la semaine de 4 jours, laquelle a produit une baisse du niveau scolaire des élèves français comparativement aux autres pays de l'OCDE.

Sur les conseils de psychologues de l'éducation et de chronobiologistes, il est préparé une réforme visant à concentrer les apprentissages sur 5 matinées, et varier les activités de l'après-midi en demandant aux communes d'organiser une partie de celles-ci.

En **septembre 2014**, la nouvelle équipe municipale s'attache à proposer, fidèlement à son programme, des activités globalement ambitieuses, visant à stimuler la curiosité des enfants et leur ouvrir l'esprit, en complément des programmes assurés sur le temps scolaire : ce sont les **Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)**, qui ont lieu de 15h à 16h30 le mardi et le vendredi.

Le jardinage, le "Jardin extraordinaire", la couture, les expériences scientifiques avec Jacques, le journal des NAP avec Mélanie, le chant avec Ginette, la photographie avec Jeannik, l'origami avec Junko, les arts plastiques avec K-Roll, le poney avec le Centre équestre, le permis piéton avec Rémi, l'aquarelle avec Armelle, la saisonnalité des légumes avec Philippe...etc.

Une coopération riche entre la commune, les agents du périscolaire, des animateurs, et plusieurs associations est mise en place, avec une réunion trimestrielle pour faire le point.

Ces NAP sont d'abord gratuits la première année, puis une participation de 3€ est demandée aux parents (selon quotient familial).

De la même façon qu'avec la mise en place du goûter, **le coût de la semaine à l'école diminue.**

TABLEAU COMPARATIF
hors garderie du matin et/ou du soir

Semaine de 4 jours	Semaine de 4,5 jours
Centre de loisirs le mercredi 22,78 €	Centre de loisirs le mercredi après-midi 14,96 € les NAP : 2 x 3 = 6,00 €
Total 22,78 €	Total 20,96 €

Pour les parents contraints de trouver une solution pour leur enfant 5 jours par semaine, le retour à 4 jours augmentera d'environ 8 € le coût de prise en charge à la semaine, hors garderie et étude.

En **juin 2017**, le gouvernement prend une décision inédite : laisser le choix aux communes de **déroger à la loi** et revenir à la semaine de 4 jours.

En **mars-avril 2018**, 3 matinées de concertation avec des "coachs" en intelligence collective sont organisées aux Molières.

Il n'en ressort pas de décision de déroger à la loi et donc les 4,5 jours sont maintenus.

Le sentiment général que se dégage de cette phase, est que ces activités sont plutôt appréciées par les enfants, et qu'une alternative permettant néanmoins de les conserver n'est manifestement pas mûre.

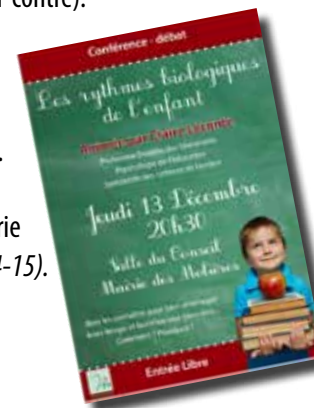
Néanmoins, **un "comité éducation" est créé** et propose de réunir élus, parents, professeurs et agents communaux. Il se réunit en juin et en juillet 2018, et travaille aux conditions d'accueil de l'enfant à l'école.

En **novembre 2018**, la troisième réunion du comité éducation fait le bilan de la rentrée et relance le processus de concertation.

Lors de ce comité, la position de la municipalité est beaucoup plus affirmée en faveur des 5 matinées ou 4,5 jours (voir article ci-contre).

> Une **conférence** présentée par **Claire Leconte** est proposée. Elle aura lieu le **jeudi 13 décembre** en mairie (voir l'agenda pages 14-15).

> Un **questionnaire** par parent et par enfant sera distribué à la veille des vacances de Noël. Chaque parent pourra le remettre dans l'urne prévue à cet effet en mairie, en émergeant sur la liste des parents, **jusqu'au 9 janvier à 12h.**



Les professeurs

Voici le texte signé par l'ensemble des professeurs : "Les enseignantes remarquent un état de fatigue important en fin de semaine mais aussi une diminution de la concentration et de la qualité du travail fourni par les élèves."

L'Union des Parents Indépendants

"Chers parents, vous avez la possibilité de vous exprimer ! Informez-vous et participez ! Plus vous serez nombreux à répondre au questionnaire du Comité éducation, plus le résultat sera représentatif de votre choix.

Nous avons souhaité garantir que personne ne puisse répondre deux fois et que l'anonymat soit préservé. Pour vous aider à vous forger votre opinion, confronter et consolider votre avis, échanger avec nous et d'autres parents, nous mettons à votre disposition un **forum** accessible en bas à droite de la page d'accueil de notre site web **<http://upilesmolieres.e-monsite.com>** On vous y attend !"

Yvan Lubraneski, Maire des Molières

"Il faut décider en fonction des temps d'apprentissage de l'enfant"

Notre équipe municipale s'est engagée en 2014 sur une forte ambition éducative, notamment avec la mise en place d'activités périscolaires autour d'un rythme scolaire basé sur 5 matinées. La création du Conseil Municipal des Enfants a participé également d'un lien à construire entre les enfants, jeunes citoyens, et leur village.

Il y a encore quelques mois, je n'avais pas de dogme en la matière, et jugeais qu'après tout, 4 jours ou 4.5 jours, peu importe... du moment que nous puissions continuer à construire ce lien entre les enfants et leur village. C'est aussi ce qui a motivé une majorité de parents participant aux séances de concertation au printemps : **"ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain"**.

Avec mon adjointe aux écoles, la responsable des services périscolaires et un membre du comité éducation, j'ai assisté début novembre à un colloque de l'Observatoire des Rythmes et Temps de l'Enfant et du Jeune (ORTEJ) au siège de la MGEN à Paris.

Nous y avons retrouvé les villes de Paris, Grenoble, Avignon, Angers, Sceaux, Orsay, Morangis, et nombreux villages engagés dans la réussite éducative.

Aujourd'hui, encore 47% des écoliers français bénéficient de 5 matinées scolaires.

J'ai retenu de ce colloque 3 enseignements majeurs.

- Au niveau national, **les professionnels de l'éducation sont très majoritairement pour les cinq matinées**, qui permettent de revenir sur le bilan très négatif pour l'enfant des 4 jours scolaires. Eux n'ont pas varié au gré des gouvernements successifs...

- **Les scientifiques, quant à eux, sont unanimes.** En dehors de la nécessité de limiter pour l'enfant le nombre de coupures dans la semaine (pas le mercredi et seulement le week-end en limitant le décalage horaire), nous pouvons être heureux aux Molières de proposer des activités périscolaires le vendredi après-midi, qui fait partie des temps d'apprentissages à bannir à cause de "l'aspiration du week-end".

- **La solidarité.** C'est penser aux familles qui n'ont pas le choix. La semaine leur revient moins cher; leurs enfants accèdent à des activités diverses auxquelles ils n'auraient peut-être pas accès facilement.

Comités consultatifs

Depuis le 15 septembre, nous avons le plaisir d'accueillir en mairie **un volontaire service civique** qui participe à la vie des comités consultatifs :
Romain FRAISSE service.civique@lesmolières.fr



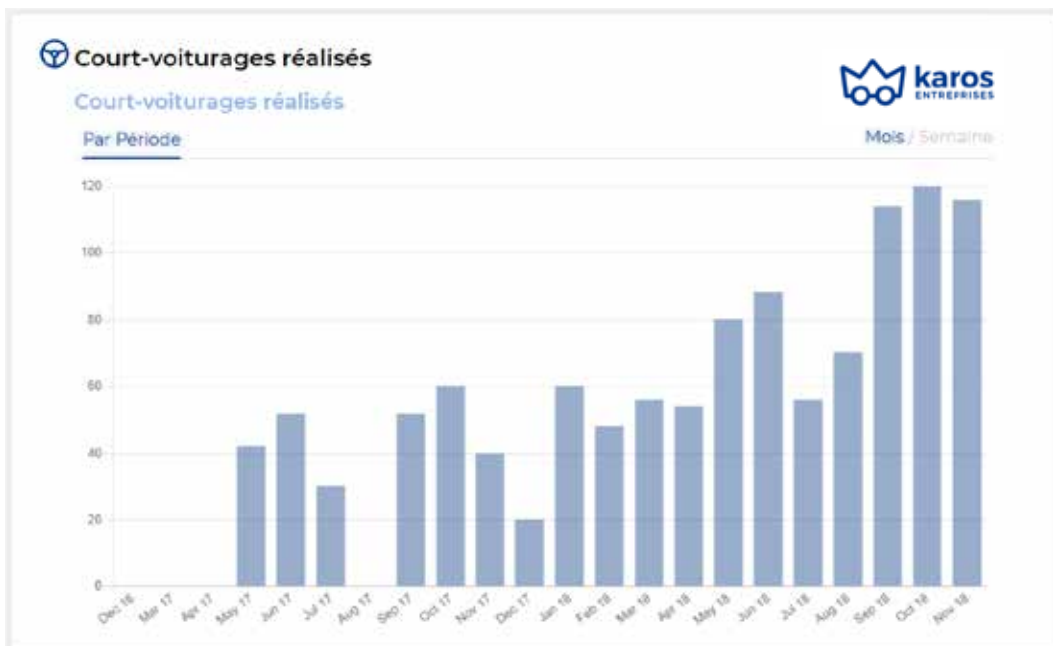
• Prochaine réunion plénière du **Conseil Municipal des Enfants**, **mercredi 19 décembre à 18h30**, en mairie, salle du Conseil.

• Le **Conseil des Sages** travaille sur le **stationnement au centre du village**. Il s'agit d'anticiper notamment la livraison des nouveaux logements à proximité de la place de l'église. Cette dernière est plutôt encombrée en journée, et il y a par ailleurs des problèmes d'accès au moment des collectes de déchets. Le traitement de ces problématiques nécessite de l'observation, et des échanges avec les riverains.

• Le **Groupe de travail "Transition énergétique"** vous invitera dans le village le **mardi 15 janvier 2019** à une **balade thermographique** avec l'Agence Locale pour l'énergie et le Climat (ALEC Ouest-Essonne).
Suivez les informations publiées dans la lettre électronique hebdomadaire de la commune.

Avec Karos, le co-voiturage progresse

En 18 mois, l'application mobile **Karos**, encouragée par la municipalité, a atteint **en octobre** les **120 co-voiturages**. Évidemment c'est sans compter les trajets qui ont lieu en dehors de l'application. Cela est particulièrement encourageant. Ces chiffres ont été communiqués au Vice-Président aux Transports de la CCPL afin de lui proposer de généraliser le partenariat sur l'ensemble de notre territoire.



Vous pouvez **télécharger Karos sur votre mobile** et tester à votre tour !

Fissures liées à la récente période de sécheresse

Certains habitants ont constaté des fissures dans leurs habitations, possiblement dues à la récente période de sécheresse. La commune constituant un **dossier en vue de demander la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle**, vous êtes invités à **nous signaler votre situation rapidement** en mairie, illustrée par quelques photos.

Note de gestion budgétaire 2017

Le document de notation est à votre disposition, la **gestion comptable de la commune en 2017 : 20,6/20**. Notre Indice de Qualité des Comptes Locaux (IQCL) dépasse 20 grâce à un compte totalement apuré, et l'on constate un résultat intéressant par rapport à la moyenne nationale.

	Les hauts de bilans domA	Les comptes de tiers domB	Les opérations complexes domC	Les délais sur mouvements domD	Items mixtes itmM	Items trésorerie itmT	Enjeux gestion enjG	Enjeux réglementaires enjR	Amortissements dAM	Comptes d'imputation provisoire dICP	Rattachement dRAT
LES MOLIÈRES	10,0	10,0	10,0	11,4	11,0	10,0	11,1	10,0	10,0	11,7	
Résultats nationaux	8,0	9,9	9,3	9,5	9,2	9,6	9,0	9,6	8,5	9,9	8,1

► restez informés en permanence en vous inscrivant à la lettre d'informations sur lesmolières.fr



**Assainissement
Aménagement Urbain**

2, rue Hélène Boucher 91460 Marcoussis

Tél : 01 69 01 10 44 Mail : tpe@tpessonne.fr www.tpessonne.fr

CRE-CONCEPT

Conception des parcs et jardins
Création et entretien espaces verts

Paysagiste
Bart

7, rue de la janvierie 91470 Les Molières
☎ : 0975580219 Mobile : 0626048701
E-mail : cre-concept@orange.fr

SAS CUSTODIO

Mçonnerie Générale
Tous corps d'Etats
Isolation Extérieure et Ravalement

**01 64 94 68 72
06 84 44 77 69**

www.sascustodio.com

NOËMA [DESIGN
GRAPHIQUE
DIGITAL
D'ESPACE]

www.noema.design

Contact
communication@noema.design
Les Molières

ATELIER ADAP

ARCHITECTURE
DÉCO
ARTS PLASTIQUES

Permis de construire
Maison neuve
Extension
Surélévation
Rénovation
Décoration
Atelier maquette
Photographie

☎ 07 68 44 00 36
✉ ATELIER.ADAP@GMAIL.COM

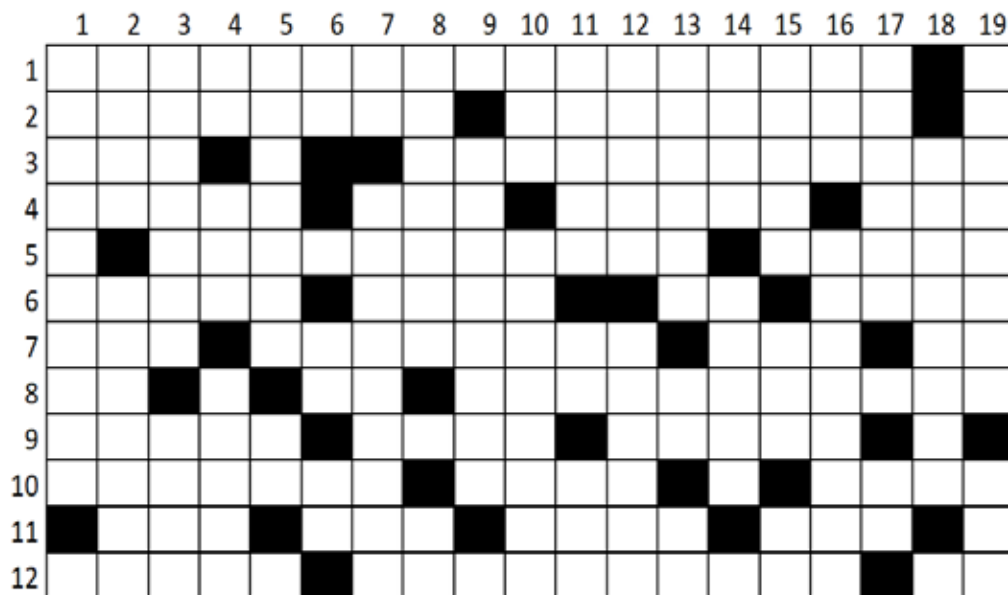
Dip. d'État ARCHITECTE D'ÉTAT DEPUIS 2010

HORIZONTALEMENT :

1. Chanson d'automne (3 mots)
2. Loi du pardon – Du début
3. Monarque – Futurs pères
4. Assemblage mécanique – Justifie les moyens – La Grèce en crise – Taxe
5. Élevage de gibier – Le goût de l'observation
6. Nuages venant de la droite – Mauvaise cote – Sécurité sociale – Fleuve irlandais
7. Après Bis – À la radio ou à la télévision – Générateur – Démonstratif
8. Note inversée – Note inversée – Ils militent pour le partage des biens de production
9. Son cœur est visé – De droite à gauche : personnage biblique – Érudite ?
10. Bâtissent – La veille mais à l'envers – Ancienne puissance européenne... (et au-delà !)
11. Choisi – Lampe – Dupées – Salé
12. Fines lames – Ôter- Le meilleur dans sa spécialité

VERTICALEMENT :

1. Le 11 novembre 1918
2. Trouble – Hors d'usage en venant du bas
3. Se droguer – Souci
4. Conifère déraciné – Élément vital – Plante familière du précédent
5. D'une plante toxique – Voyelle double
6. Note – Possessif – Sur les véhicules des Pays-Bas
7. Romains – Bonnes aptitudes
8. Ergotes – Note
9. Assumer
10. À l'envers : au cœur de la miche – Elles ont manqué d'air
11. De bas en haut : organes filtrants – Langue du sud – Fait partie de l'Université
12. Amaigri – Préparer la ponte
13. Monnaies d'échange – Coule à Omer – Possessif
14. Se prend quand c'est drôle – Sur le vélo entre autre
15. Ne pas dire – Elle jacasse – Métal
16. Bout de pixels – Comme une cafetière
17. Chien de chasse – Île
18. Éliminées
19. À nouveau assaisonnées – Passage protégé



Solutions du n°134

Horizontalement :

1. Allée du cimetière
2. Vaux le Vicomte - Anode
3. Ame - Im - UOC - Entier
4. Naturistes - Modeste
5. TNT - Astres - Calories
6. Ateni - Rares - Sinifni

7. GI - Assagir - Osenn - De
8. Ente - Et - Amenées
9. Usent - Eed - Énumère
10. Senteurs - Pie - Erevan
11. Étirer - Artères - Nice
12. Seso - Perceuses - Âtres

Verticalement

1. Avantageuses

2. Lamantin - Été
3. Lurette - Tunis
4. Ex - Maestro
5. Éliairs - EEE
6. Demis - Senurp
7. UV - STRA - TR
8. Cintrage - Sar
9. IC - Écrite - RC
10. Mousser - Epte

11. EMO - Adieu
12. TTC - OM - ERS
13. IE - Massée - EE
14. Éoliennes
15. Randonneur
16. Entérinement
17. Oisif - Servir
18. Détend - Race
19. Hérésie - Enes

• NUMÉROS UTILES

MAIRIE 1, Place de la Mairie 91470 Les Molières 01 60 12 07 99 contact@lesmolières.fr www.lesmolières.fr

Nouveaux horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h Mercredi et samedi : 9h-12h

GENDARMERIE 17 **POMPIERS** 18 **SAMU** 15

MÉDECINS LE WEEK-END : MAISON MÉDICALE DE GARDE D'ORSAY

5 boulevard Dubreuil-Orsay (près de la gare RER d'Orsay) **Pour consulter il faut appeler le 15.**
La maison médicale de garde permet de consulter un médecin généraliste le week-end ou les jours fériés sans engorger les urgences des hôpitaux.

INFIRMIÈRES : CHRISTINE PERRIN 01 60 12 20 74 SYLVIE PAROT 06 61 91 95 88

PHARMACIE : 11, place de la Mairie 91470 Les Molières. Tél. : 01 60 12 28 60
Ouverte tous les jours sauf le dimanche, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT : Groupe scolaire des Bergères, rue des Bergères
91940 Les Ulis. Tél. : 01 64 86 14 05 / Courriel : mjd@caps.fr
Ouverte du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.



Suzan B. Vigne | Naturopathe

sur rendez-vous
06 81 18 49 94

contact@sbvnat.fr www.sbvnat.fr

kinésiologue

Julie FRANCOU



Sur RDV

Tel: 06 87 26 08 42
91470 Les Molières (proche 78)

beatrice lavirotte

PSYCHOLOGUE
Enfants - Adolescents
Adultes

14, place de la Mairie
91470 Les Molières

beatrice.lavirotte@sfr.fr
01 60 12 04 28
06 33 01 13 56



Ariane SIMONNET

Masseur-kinésithérapeute D.E

16 ter, rue de Boullay les trous
91470 Les Molières

Port : 07 81 85 64 09

Fixe : 01 69 30 04 81

ariane.simonnet@gmail.com

RONDET Aude
Pédicure Podologue D.E.

14 place de la mairie
91470 Les Molières

rondet.podologue@gmail.com

01 60 12 98 91

LES MOLIÈRES

13 DIMANCHE
JANVIER **2019** à 16h



ouvert à tous



Salle du Paradou

34, rue de Gometz 91470 Les Molières

